

COLECTIVO DE MUJERES CHILENAS
EXILIADAS EN FRANCIA (COFECH)
6, avenue de la Porte Brancion
Bât. B, 5ème étage
75015 PARIS

22 de noviembre de 1988

Estimado compañero:

Por su intermedio, las mujeres chilenas en el exilio informamos a la opinión pública francesa y chilena de la continua violación de los derechos humanos en Chile y de la nueva ola de represión y violencia desatada después del plebiscito del 5 de octubre último donde el pueblo chileno masivamente dijo NO a Pinochet, NO al régimen, y NO a su constitución, lo cual nos hace evocar el recuerdo de estos 15 años de violación sistemática de los derechos humanos.

Después del 5 de octubre los asesinatos políticos se multiplican:

Raúl Pellegrini y Cecilia Magni han sido encontrados ahogados (30 cm. de agua) en el Río Tinguiririca, las fuentes gubernamentales aseguran que se habrían ahogado atravesando el río.

Aracel Romo y Pablo Vergara han sido dinamitados en la región de Temuco, cuyos organismos gubernamentales aseguran que la muerte de estos jóvenes se produjo en el momento en que ellos activaban un explosivo. Otro caso similar ha sido el del estudiante universitario Ernesto Cortés.

Le recordamos que Pablo Vergara es el hermano mayor de Rafael y Eduardo Vergara quienes fueron asesinados por la dictadura en marzo de 1988. Su madre, señora Luisa Toledo se encuentra actualmente llevando un ayuno de reflexión.

Las arrestaciones también forman parte del arsenal represivo del régimen militar.

El 21 de octubre último fueron detenidos Miguel Angel Molina, Manuel Antonio Araneda, Richard Ledesma, José Luis Donoso y José Ugarte González, ligados al asalto de la caserna Los Queñes en Curicó.

Señor Ricardo LAGOS
Partido por la Democracia (PPD)
Presente

El 30 de octubre último fueron detenidos tres jóvenes: Aldo Mutarello (ex-exiliado político en Francia), Angélica Huerta e Iván Rivera, acusados de infracción a la ley de control de armas. No se tiene aún ninguna noticia de estos últimos.

Se teme por la suerte de Ramón Zamorano, Eduardo Durán e Irene Sanhueza.

El 13 de noviembre pasado, Jorge Montes, escritor y ex-senador chileno, ha sido arrestado después de su regreso a Chile, acusándosele de infracción a la ley de control de armas.

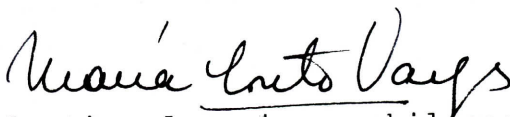
Las mujeres chilenas en el exilio no pueden quedar insensibles a un tal recrudecimiento de la represión y de la violencia en Chile.

Por su intermedio, llamamos también a los grupos parlamentarios y observadores extranjeros que se encontraban en Chile en el momento del plebiscito, intervengan de urgencia ante las autoridades chilenas y participen activamente en las investigaciones que se efectúan actualmente sobre estos hechos.

Llamamos asimismo a los partidos políticos que forman la Oposición a la dictadura militar, a pronunciarse sobre la gravedad de esta situación e insistimos en la importancia de la presión internacional frente a la dictadura y exigir la verdad y la justicia sobre todos estos crímenes en Chile.

Mucho le agradeceríamos mantenernos informadas sobre el resultado de sus acciones en este campo.

Por una futura verdadera democracia en nuestro país,


P. Colectivo de mujeres chilenas
exiliadas en Francia

COLLECTIF DES FEMMES CHILIENNES
EXILEES EN FRANCE (COFECH)
6, avenue de la Porte Brançon
Bât. B, 5ème étage
75015 Paris

COPIE POUR INFORMATION

le 22 novembre 1988

Monsieur/Madame,

Nous aimerions vous faire part de notre vive inquiétude et préoccupation concernant le respect des droits de l'homme au Chili dans cette période de transition à la démocratie.

Nous constatons avec regret que le triomphe du NON au Général Pinochet au plébiscite du 5 octobre dernier n'a pas aidé à améliorer la sécurité et le respect des droits fondamentaux des citoyens. Les arrestations et la répression continuent, et concernent maintenant les exilés récemment retournés au Chili. La dictature militaire se maintient encore au pouvoir jusqu'à 1990.

Cette période de transition nous paraît très dangereuse et c'est maintenant que nous devons être plus vigilants que jamais. L'esprit de revanche est très latent et il y a une réaction violente de la part de sympathisants de Pinochet, de la droite en général et de l'extrême droite en particulier. Dans certaines entreprises, des travailleurs qui auraient été favorables au NON auraient reçu des menaces et auraient été licenciés en masse; les patrons invoquant des raisons de crise économique provoquée par la situation d'instabilité politique..., etc.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un communiqué de la Commission de solidarité européenne avec le Chili où sont signalés des cas précis de violation flagrante des droits de l'homme.

Ayant manifesté votre soutien et votre vif intérêt à l'égard d'une future véritable démocratie au Chili, en votre qualité de Député à l'Assemblée nationale, nous vous prions de bien vouloir user de votre influence et de votre position pour que des mesures soient prises pour aider ces victimes de la répression. Dès que possible, nous vous ferons parvenir un dossier solide et complet sur ces personnes. D'ores et déjà, nous vous serions reconnaissantes de bien vouloir adresser des câbles, télégrammes, télex, aux autorités chiliennes signalées

dans le communiqué de la COSECH. Cette correspondance vous permettra sûrement de sauver une vie.

En vous remerciant de votre soutien et de toute action que vous pourrez prendre à cet effet, nous vous prions de croire, Monsieur/Madame, à l'expression de nos sentiments fraternels.

Commission pour la défense
des droits de l'homme
Collectif des femmes chiliennes
exilées en France

Liste de destinataires

M. Laurent FABIOUS, Président, Assemblée Nationale
M. Louis MERMAZ, Député socialiste
Mme Yvette ROUDY, Député socialiste
M. Claude ESTIER, Député socialiste
M. Pierre MAUROY, Premier Secrétaire, Parti Socialiste
M. Roger Gérard SCHWARTZENBERG, Deputé Mouvement radical
de gauche
M. Pierre MEHAIGNERIE, Député Union du Centre
Mme Marie-Claude VAYSSADE, Député au Parlement Européen
Mme Colette GADIOUX, Député au Parlement Européen
M. André LAJOINIE, Député communiste

C O M M U N I Q U E

Paris, le 17 novembre 1988

La COSECH informe l'opinion publique française et internationale des graves et sanglants événements qui ont coûté la vie à 5 chiliens. Nous manifestons notre plus grande préoccupation et notre indignation face à cette nouvelle poussée répressive que la dictature mène depuis le plébiscite du 5 octobre dernier.

Paradoxalement, l'image de démocratisation progressive du pays qu'aurait laissé ce plébiscite à l'égard de la communauté internationale, s'assombrit devant la recrudescence de la violence d'Etat appliquée contre les opposants du régime. Les dernières atrocités commises par la dictature, évoquent forcément le souvenir des 15 années de violations systématiques des Droits de l'Homme.

Morts :

- 1.- Le 5 novembre dernier, Araceli ROMO ALVAREZ et Pablo VERGARA TOLEDO, 25 ans, tous deux militants du MIR (Mouvement de la Gauche Révolutionnaire), sont décédés suite à la détonation d'un engin explosif dans la région de Temuco (ville située à 650 Kms. au sud de Santiago). Des sources officielles gouvernementales ont signalé que la mort des jeunes s'était produite au moment où ils activaient l'explosif. Les parents des victimes et les organisations des Droits de l'Homme du pays ont constaté des éléments contradictoires contenus dans la version officielle, raison pour laquelle une enquête a été demandée afin d'éclaircir ces faits douloureux.

Nous rappelons que Pablo VERGARA est le frère aîné de RAFAEL et EDUARDO, tous deux assassinés par la dictature le 29 mars 1986.

La mère des victimes, Madame Luisa TOLEDO, mène actuellement un jeûne de réflexion (CODEPU le 15 novembre) et non pas, une grève de la faim illimitée, tel que l'annonçait "Le Monde" dans son article parue le 16 novembre.

- 2.- Ernesto CORTES, étudiant de l'Université de Santiago, "est décédé au moment où il s'apprêtait à activer un engin détonant qui a explosé soudainement. (journal espagnol "La Vanguardia" du 6 novembre.) Les circonstances de la mort du jeune étudiant n'ont toujours pas été déterminées.

- Raúl PELLEGRINI, ingénieur et Cecilia MAGNI, sociologue. Ces deux corps ont été trouvés flottant sur le fleuve Tinguiririca. La version officielle a affirmé qu'ils se seraient noyés en essayant de traverser le fleuve.

Aussi bien les parents des victimes que les organisations des Droits de l'Homme et diverses sources informatives ont démenti catégoriquement cette version, assurent au contraire, qu'il s'agit de cas d'assassinats par trahison.

Détenus :

- 4.- Au moins 3 personnes ont été arrêtées à Temuco :

- Aldo Esteban MUTARELLO, ancien réfugié en France. Il a été accusé d'appartenance au FPMR (Front Patriotique Manuel Rodriguez), il a été mis au secret et passé en justice devant le Procureur militaire pour infraction à la Loi de Contrôle des Armes. Il a été arrêté le 30 octobre à Pucón (télex du Vicariat de la Solidarité adressé à la CIMADE le 11 novembre). Les 2 autres personnes sur lesquelles on ne dispose pas des renseignements sont :

- María Angélica HUERTA
- Ivan RIVERA

L'information est parvenue par leurs familles et est parue aussi dans le journal chilien "La Epoca" du 2 novembre.

5.- Le journal "El Mercurio" du 29 octobre a révélé la liste suivante de détenus liés à l'assaut à la caserne "Los Quefes" à Curicó, le 21 octobre :

- Miguel Angel MOLINA VALDIVIA (22 años)
- Manuel Antonio ARANEDA GONZALEZ (22 años)
- Richard LEDESMA PLAZA (23 años)
- José Luis DONOSO CACERES (25 años)
- José UGARTE GONZALEZ (19 años)

6.- Jorge MONTES, membre du Comité Central du Parti Communiste Chilien, a été arrêté lors de son retour au Chili le dimanche 13 novembre, puis il a été transféré à la "Fiscalia Naval" de Valparaiso. Sa détention pourrait être liée au discours d'hommage à Raul PELLEGRINI qu'il a prononcé durant les funérailles de celui-ci au début novembre (Parti Communiste chilien en France).

7.- Nous manifestons également notre grande préoccupation pour le sort des personnes suivantes :

- Ramón ZAMORANO ACUÑA
- Eduardo DURAN FUENTES
- Irene SANHUEZA SANHUEZA

Diverses sources officieuses nous apprennent que ces 3 personnes seraient, dans les meilleurs des cas, détenues. Il ne nous a pas été possible de vérifier cette information jusqu'à présent.

8.- Par conséquent, nous appelons à la Solidarité Internationale : aux Comités, aux ONG, aux personnalités, au monde politique, social et culturel et aux exilés chiliens pour DENONCER ces nouvelles violations des Droits de l'Homme, EXIGER l'éclaircissement de ces meurtres et garantir le bon traitement aux détenus.

- envoyer des télégrammes et des lettres de soutien moral aux parents des victimes de la répression.
- envoyer des télégrammes et des lettres de dénonciation de ces faits adressés aux autorités gouvernementales chiliennes.
- alerter les groupes de parlementaires et d'observateurs étrangers qui se trouvaient au Chili lors du plébiscite, avec pour objet qu'ils dénoncent ces faits, interviennent auprès du gouvernement chilien et participent aux enquêtes que ces événements méritent.
- exiger que les partis politiques regroupés au sein du "comandement pour le NON" se prononcent sur la gravité de cette situation et qu'ils s'engagent à ne pas mener des négociations avec les Forces Armées tant que la VERITE n'aura pas été dite et que la JUSTICE n'aura pas été faite sur tous les crimes et violations des Droits de l'Homme au Chili.
- devant les circonstances particulières qu'affronte la famille VERGARA TOLEDO, envoyer des messages d'appui moral à Mme. Luisa TOLEDO. Envoyez les à :

DITT MLO Casilla 911 Correo 1 Santiago

VOICI LES ADRESSES AUQUELLES VOUS POUVEZ ENVOYER VOS MESSAGES DE PROTESTATION ET DE SOUTIEN SOUS FORME DE LETTRES, D'AEROGARAMMES OU DE TELEGRAMMES :

Comision Chilena de Derechos Humanos
Huérfanos 1805
SANTIAGO - CHILE

DITT MLO
Casilla 911 Correo 1 Santiago
SANTIAGO - CHILE

Vicaria de la Solidaridad
Plaza de Armas 444
SANTIAGO CHILE

Corte Suprema de Justicia
Plaza Montt-Varas
SANTIAGO - CHILE

Ministerio del Interior
Sr. Carlos CACERES
Edificio Diego Portales
SANTIAGO - CHILE

Monsieur l'Ambassadeur du Chili
2, rue de la Motte-Picquet
75007 PARIS